

Montant des cotisations

	Montant de la cotisation	Après crédit d'impôt
Inspecteur-élève	Gratuit	
Inspecteur du 1er au 6ème échelon inclus	90 €	30 €
Inspecteur du 7ème au 11ème échelon inclus	100 €	33 €
IR3, IP2	120 €	40 €
IR 2, IR1, IP1, DSD2	140 €	46 €
DSD1, CSC2, CSC1	160 €	53 €
DPSD, administrateur des douanes, administrateur supérieur, administrateur général, administrateur civil	200 €	66 €
Retraité	65 €	22 €

Notas :

- pour les contractuels et agents d'un autre corps, la cotisation est calculée en fonction de l'indice net majoré, par équivalence aux grades douaniers. Prendre contact avec la permanence.
- pour les primo-adhérents, le montant de la cotisation s'établit au prorata des trimestres déjà écoulés.
- les adhérents bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66 % de la cotisation versée.